

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE GOBELETS REUTILISABLES

Entre :

**La Mairie de Saint-Mamet-La Salvetat**

1 rue Lacarrière Latour  
15220 Saint-Mamet-la-Salvetat

**D'UNE PART,**

**Et l'association :** .....

**Représentée par** ....., agissant en qualité de .....

**D'AUTRE PART,**

**Il a été convenu ce qui suit :**

**PREAMBULE :**

La Mairie de Saint-Mamet-La Salvetat, met à disposition un stock de gobelets réutilisables aux organisateurs d'évènements qui en font la demande. La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition de ces gobelets.

**ARTICLE I - OBJET DE LA CONVENTION :**

La Mairie de Saint-Mamet-La Salvetat et le partenaire, établissent un partenariat afin de garantir le bon usage et le retour des gobelets réutilisables mis à disposition pour ..... organisé le .....

Ce partenariat a pour objet la réduction de la production des déchets sur les manifestations en évitant l'usage de gobelets jetables. Il s'agit de faire la promotion de l'utilisation de gobelets réutilisables sur les manifestations communales et, par ce biais, sensibiliser les organisateurs d'évènements et le public à la prévention des déchets.

Par la présente convention, les parties s'engagent à respecter les conditions précisées dans les articles suivants.

**ARTICLE II – ENGAGEMENT DU SYNDICAT MIXTE OUEST CANTAL ENVIRONNEMENT**

La Mairie de Saint-Mamet-La Salvetat s'engage à mettre à disposition pour toute la durée de la manifestation :

..... **gobelets réutilisables** de 33 cl ;

..... **gobelets réutilisables** de 12 cl.

Cette mise à disposition de matériel est consentie gratuitement. Ce prêt de gobelets, dont la durée **ne peut excéder 10 jours ouvrés**, fera l'objet d'une attestation de remise au partenaire remplie selon l'annexe jointe.

### **ARTICLE III – ENGAGEMENT DU PARTENAIRE :**

Le partenaire s'engage :

- À assurer la gestion et le suivi du stock de gobelets réutilisables mis à disposition pendant la manifestation.
- Après la manifestation, à restituer les gobelets réutilisables à la mairie au plus tard le .....

### **ARTICLE IV – DISTRIBUTION DES GOBELETS REUTILISABLES LORS DE LA MANIFESTATION**

Afin de garantir le retour des gobelets réutilisables, la Mairie préconise au partenaire de mettre en place un système de **consigne à 1 euro** qui responsabilise les participants à l'évènement et permet de financer le rachat de gobelets non restitués (voir Article VII : Conditions financières) ; **mais libre au partenaire de définir le montant de la consigne.**

### **ARTICLE V – NETTOYAGE DES GOBELETS REUTILISABLES**

Le partenaire s'engage à effectuer le lavage des gobelets réutilisables avant de les rendre à la mairie.

### **ARTICLE VI – CONDITIONS FINANCIERES**

Le prêt de gobelets réutilisables est effectué à titre gracieux dans la mesure où ces derniers sont restitués à la Mairie dans leur intégralité. Au vu de l'état de retour des gobelets signés par les deux parties, chaque gobelet réutilisable non restitué et ou abimé<sup>1</sup> **sera facturé à prix coûtant soit :**

**38cts pour les gobelets réutilisables de 33 cl**

**45cts pour les gobelets réutilisables de 33 cl**

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux.

Fait à Saint-Mamet-La Salvetat, le .....

Le Maire  
Eric Février

Le représentant du partenaire

**ANNEXE À LA CONVENTION****(Retrait des gobelets réutilisables)**

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Représentant

.....

Coordonnées téléphoniques :

**ATTESTE AVOIR PRIS**

- Connaissance des dispositions de la convention signée en date du .....
- Possession ce jour, de ..... **gobelets réutilisables de 33cl et ..... gobelets réutilisables de 12cl**, pour une durée de 10 jours ouvrés, soit du ..... au .....
- M'ENGAGE

À retourner les gobelets réutilisables au plus tard le : ..... en mairie

Signature de l'Emprunteur :

**ANNEXE À LA CONVENTION****(Restitution des gobelets réutilisables)**

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Représentant

.....

Coordonnées téléphoniques :

**ATTESTE SUR L'HONNEUR AVOIR**

- Restitué ce jour à la mairie ..... gobelets réutilisables de 33 cl en bon état
- Restitué ce jour à la mairie ..... gobelets réutilisables de 33 cl abimés
- Restitué ce jour à la mairie ..... gobelets réutilisables de 12 cl en bon état
- Restitué ce jour à la mairie ..... gobelets réutilisables de 12 cl abimés

Date et lieu :

Signature de l'Emprunteur :